

On s'est mis d'accord sur un nouveau prêt d'environ 40 millions relatifs à la vente de locomotives. Les formalités seront complétées sous peu. Des négociations sont également en cours entre la SEE et cinq grandes entreprises yougoslaves concernant des prêts d'une valeur totale d'environ \$100 millions pour la réalisation de projets dans l'industrie chimique, l'aéronautique; les mines, les transports et le tourisme. Ils se sont mis d'accord sur la possibilité de conclure un accord-cadre relatif à la garantie par la SEE des investissements canadiens en Yougoslavie.

Conformément au désir des deux pays d'accroître leurs relations bilatérales, un échange de lettres a eu lieu entre le Canada et la République fédérative socialiste de Yougoslavie, afin d'encourager de nouveaux contacts et échanges scientifiques et techniques, ainsi que les applications industrielles de la science et de la technologie.

Prenant acte des déplacements plus nombreux de leurs nationaux entre les deux pays, et en particulier l'essor du tourisme, et reconnaissant le rôle de celui-ci dans le développement de la connaissance et de la compréhension mutuelles, les parties ont convenu que des négociations relatives à un accord d'aviation civile auraient lieu dès que cela conviendrait de part et d'autre.

Jugeant souhaitable, en outre, d'encadrer leurs relations consulaires, les parties ont pris la décision de négocier une entente dans ce domaine.

De plus, les participants canadiens aux entretiens ont fait savoir aux participants yougoslaves qu'une fois mises en oeuvre les dispositions administratives nécessaires, le visa de non-immigrant ne serait plus exigé des ressortissants yougoslaves qui visitent le Canada. Sous certaines conditions, des visas pour entrées multiples, valables pour un an, seraient accordés aux représentants commerciaux non officiels de Yougoslavie durant leur affectation au Canada. La partie yougoslave a exprimé sa satisfaction à ce sujet et a confirmé son intention d'accorder des avantages réciproques en conformité avec la politique établie de la RFSY.